ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# *DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT*

# *A LA LABELLISATION EUROSCOL POUR LES ETABLISSEMENTS*

## LA DEMARCHE DE LABELLISATION

Le Ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des sports a créé le label **Euroscol** qui vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics et privés sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne.

Il s'agit de valoriser l'engagement des écoles et des établissements dans le pilotage d'un projet global, construit en lien avec son territoire et au sein du réseau de l'Europe et de l'international. La labellisation des écoles et des établissements doit ainsi contribuer à la création d'un espace européen de l'éducation.

Le Label Euroscol s'inscrit dans le cadre d'une **démarche qualité** et participe ainsi au **plan national Langues vivantes** qui impulse une dynamique forte sur le plurilinguisme et l'ouverture sur le monde.

Le label Euroscol, c'est :

- Des dynamiques collectives autour de l'ouverture à l'Europe et à l'international, favorisant la pérennité des projets ;
- La reconnaissance officielle et la valorisation de l'engagement des établissements dans l'ouverture à l'Europe et à l'international ;
- L'appui du réseau Europe et International de l'académie, facilitant l'entraide, la mutualisation de projets, de partenaires et le portage de projets ;
- L'appui de la Dareic pour valoriser dans l'académie et dans l'espace européen et à l'international les actions pédagogiques ;
- La visibilité européenne et internationale de sa labellisation ;
- La possibilité d'utiliser le « logo Euroscol » dans ses communications.

La région académique Bretagne porte des ambitions élevées en matière d'ouverture à l'Europe et à l'international des écoles et des établissements : la labellisation Euroscol doit ainsi contribuer à davantage d'équité entre les élèves et entre les territoires.

- Tous les élèves doivent pouvoir bénéficier d'une mobilité au cours de leur parcours scolaire ;
- L'ouverture européenne et internationale doit contribuer au développement des compétences des élèves et des personnels, en garantissant l'inclusion de toutes et de tous ;
- Les écoles et les établissements doivent avoir la possibilité de s'entraider pour le développement des mobilités et des partenariats au sein d'un réseau de l'Europe et de l'international.

Pour cela, les outils mis à disposition doivent faciliter une entrée progressive dans une démarche qui s'inscrit dans le temps. L'autoévaluation des dynamiques existantes donne ainsi l'occasion de :

- partager collectivement un questionnement sur les enjeux de l'ouverture à l'Europe et à l'international en ayant une vue globale de ce qui existe ;
- valoriser l'évolution de l'école et de l'établissement et de se situer dans une dynamique communale et/ou territoriale.

## LA CONSTITUTION DU DOSSIER

La constitution dossier est relativement simple. Elle s'effectue en trois étapes :

1- Un auto-positionnement du collectif dans chacun des domaines d'évaluation ;
2- L'explicitation des démarches engagées ou à venir ;
3- Le dépôt des pièces justificatives*.

Les écoles et les établissements pourront bénéficier d'un accompagnement de l'inspection pour les écoles et de la Dareic pour le 2d degré.

Le présent dossier d'accompagnement permet de guider la réflexion, en explicitant les enjeux liés à chacun des domaines d'évaluation et en questionnant les actions pédagogiques et les démarches engagées dans l'école ou l'établissement.

**Veuillez mettre en pièce jointe tout document qui pourrait illustrer vos propos, notamment les extraits du projet d'école sur l'ouverture internationale et l'enseignement des langues.*

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# OUVERTURE EUROPÉENNE DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS

euroscol

# OUTIL ACADÉMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE QUALITÉ

Niveau 1
École ou établissement proposant déjà une offre de qualité de par la richesse et la diversité de l'existant

Niveau 2
École ou établissement optimisant son offre par une réflexion globale sur la mise en cohérence de l'existant

Niveau 3
École ou établissement inscrivant l'existant dans le cadre du développement d'un réseau de l'international au sein d'un territoire et/ou de l'académie

RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
|---|---|---|---|
| STRATÉGIE, PILOTAGE, ÉVALUATION | Plusieurs dispositifs et projets ambitieux liés à l'ouverture européenne sont proposés | L'ouverture européenne se vit dans le quotidien. Tous les acteurs de la communauté éducative sont impliqués. Un bilan annuel est réalisé | La stratégie s'inscrit dans une logique de réseau scolaire au sein d'un territoire lié à l'ouverture européenne, en étroite collaboration avec la Dareic. Le bilan annuel est transmis aux acteurs institutionnels |
| COMMUNICATION ET VALORISATION | Les dispositifs existants sont communiqués auprès des personnels, des élèves et des familles | Une stratégie globale de communication interne et externe vise à valoriser les actions. Les partenaires étrangers, Les collectivités territoriales et les associations sont informés | Les actions sont mises en valeur au sein du réseau de valorisation de l'action européenne, en lien avec la Dareic |
| PARTENARIATS | Des partenariats actifs sont mis en place avec des établissements scolaires étrangers (projets eTwinning, projets Erasmus+, projets bilatéraux, etc.) | Des engagements pérennes et formalisés sont pris avec des partenaires étrangers pour développer les mobilités des élèves et/ou des personnels | L'expérience des partenariats est mise au service d'un réseau d'écoles, d'établissements et/ou d'un territoire |
| DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET INTERCULTURELLES | Des parcours linguistiques et culturels sont en place. Les équipes sont encouragées à se former et à valoriser leurs compétences linguistiques | Les élèves sont invités à utiliser les langues étrangères en dehors des cours de langue vivante. Les enseignants mettent à profit leurs compétences linguistiques et interculturelles dans le cadre des enseignements et des projets | La réflexion globale et la généralisation des espaces d'apprentissage pour et par les langues favorisent la reconnaissance de toutes les langues et cultures et l'inclusion de tous |
| MOBILITÉS DES PERSONNELS ÉDUCATIFS | L'école ou l'établissement facilite les mobilités individuelles – physiques et/ou virtuelles - vers l'étranger. La structure peut accueillir des mobilités entrantes | Ces mobilités individuelles vers l'étranger sont encouragées et servent l'échange de pratiques et l'innovation pédagogique. L'accueil de délégations et de personnels étrangers est impulsé | L'engagement des personnels impliqués dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel visant l'ouverture internationale et linguistique est valorisé (stages d'observation, formations, certifications, etc.) |
| ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET INTERCULTURELLES EUROPÉENNES | Des temps forts autour des langues et cultures européennes et internationales sont mis en place | Des actions de sensibilisation à la citoyenneté européenne et au développement de l'interculturalité sont mises en place pour les élèves et les personnels. Les temps forts académiques et nationaux sont investis. L'accueil d'intervenants européens est renforcé | L'école ou l'établissement contribue au rayonnement d'actions européennes et internationales à l'échelle de son réseau et/ou d'un territoire |
| MOBILITÉS DES ÉLÈVES | Des échanges scolaires physiques et/ou virtuels sont mis en place | Des actions de mobilités scolaires d'élèves - sortantes et entrantes / individuelles et collectives -, en Europe et à l'international, sont exploitées dans le cadre des enseignements | Les expériences de mobilité des élèves sont reconnues (passeport Europass, attestation d'expérience européenne, bulletin et livret scolaires, etc.). Les compétences des élèves et des personnels acquises dans ce domaine sont valorisées. |

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# FICHE 1 : Stratégie, pilotage et évaluation

## *PRINCIPAUX ENJEUX*

L'établissement inscrit-il la dimension européenne et internationale au cœur de son projet et le soumet-elle aux différentes instances ? L'ouverture internationale se vit-elle dans le quotidien de l'établissement ? Les acteurs – élèves, personnels, familles… - sont-ils sensibilisés et associés aux actions d'ouverture à l'international ? Le personnel se forme-t-il aux dispositifs d'échanges et de mobilité (etwinning, Erasmus+, mobilités enseignantes, etc. ? Un bilan synthétique annuel sur les actions mises en place rend-il compte des points positifs et des points à renforcer ? Est-il transmis aux acteurs institutionnels ? (DSDEN, DAREIC)

## *GUIDE POUR LA REDACTION*

Présentez votre démarche et les évolutions (état des lieux, besoins, objectifs à court et à long termes, plan d'actions). Avec quels moyens financiers et humains fonctionnez-vous ? Expliquez comment les élèves, les parents et les personnels sont impliqués dans la démarche. Toute la communauté scolaire est-elle sollicitée ? Y-a-t-il une équipe spécifique ou des personnels référents à l'enseignement des langues vivantes et/ou à l'ouverture internationale ? Combien ? Qui sont-ils ?
La continuité des apprentissages entre les niveaux, les cycles, l'école/collège/lycée est-elle envisagée ? Existe-t-il un suivi du parcours des élèves bénéficiant de l'ouverture internationale? Existe-t-il des projets inter-degrés liés à l'ouverture à l'international ? L'établissement travaille-t-il en réseau avec d'autres établissements autour de l'ouverture à l'international ?

## INDICATEURS

Indicateurs chiffrés possibles : le nombre de personnels et d'élèves impliqués, le nombre de parents mobilisés, etc.
Indicateurs qualitatifs : mise en place d'une équipe ? Sa composition ? Critères d'évaluation des actions, bilan et progression etc.

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**FICHE 2 : Communication et valorisation**

## PRINCIPAUX ENJEUX

L'établissement communique-t-il sur les dispositifs existants auprès des personnels, des élèves et des familles ? L'établissement communique-t-il et met-il en valeur ses actions : site de l'établissement, signalétique, presse, journal de l'établissement etc. Actions de communication en lien avec les collectivités territoriales, les associations, établissement partenaires, etc ? Communique-t-il au sein de réseau des établissements et du réseau de l'international ? L'établissement est-il un établissement-ressource en terme de mutualisation dans une dynamique de formation pour des pairs ?

## *GUIDE POUR LA REDACTION*

Qu'est ce qui est mis en place dans l'établissement pour la communication interne et externe ? L'établissement communique-t-il ses actions au sein du réseau de l'international, en lien avec la DSDEN et la DAREIC ?

Comment communiquez-vous avec les parents et les partenaires (associations, collectivités territoriales, partenaires étrangers…),

Quelle est la place donnée aux élèves dans la promotion des projets d'ouverture européenne et internationale ?

## INDICATEURS

Indicateurs possibles : nombre d'attestations délivrées, nombre de visiteurs connectés à la page internationale du site de l'établissement, nombre de manifestations autour de l'international, et autour de l'éveil à la diversité linguistique et à l'interculturel, etc.

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# FICHE 3 : Partenariats

## PRINCIPAUX ENJEUX

L'établissement entretient-il des partenariats actifs avec des établissements étrangers (projets eTwinning, projets Erasmus+, projets bilatéraux, etc.) ? L'établissement est-il engagé de manière pérenne et formalisée avec des partenaires étrangers : conventions, projets Erasmus+, programmes bilatéraux, etc. ? Les projets avec les établissement partenaires font-ils partie intégrante des enseignements dispensés ? Le travail collaboratif et interdisciplinaire avec les partenaires étrangers est-il favorisé ? L'établissement met-il en place des dispositifs d'accueil et d'intégration d'enseignants, d'assistants ou d'étudiants étrangers ? Des partenariats ont-ils été noués sur le territoire (Maison de l'Europe, associations, Canopé, entreprises, autres établissements etc.) pour renforcer l'ouverture européenne et internationale ? Comment les projets européens et internationaux contribuent-ils à l'amélioration de la qualité d'enseignement des langues et de son internationalisation ?

## GUIDE POUR LA REDACTION

Présentez vos partenaires étrangers en Europe et à l'international (établissements, associations, entreprises etc.). Depuis combien de temps ces partenariats existent-ils ? Existe-t-il des conventions ?

Quels projets ont été mis en place ? Quels types d'actions (coopération éducative, projet Erasmus+, e-Twinning, franco-allemand, franco-britannique, accueil de personnels étrangers etc. ?

Combien d'élèves, de personnels, parents sont impliqués dans ces projets chaque année ? Comment ces projets sont-ils intégrés dans les enseignements ?

Votre expérience des partenariats est-elle mise au service d'un réseau territorial ?

Quels sont les partenaires sur le territoire qui vous accompagnent dans la mise en œuvre de vos actions d'ouverture européenne et internationale ? Comment ?

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# FICHE 4 : Développement de compétences linguistiques et interculturelles

## PRINCIPAUX ENJEUX

Le développement des compétences linguistiques et interculturelles des membres de la communauté éducative est-il promu et valorisé ? Les équipes sont-elles encouragées à se former et à valoriser ces compétences ? Les enseignants mettent-ils à profit leurs compétences linguistiques et interculturelles dans le cadre des enseignements et des projets ? Y-a-t-il une valorisation des compétences linguistiques des membres de la communauté éducative ? Comment cette valorisation se fait-elle ?

## GUIDE POUR LA REDACTION

Une offre d'enseignement plurilingue et/ou une offre d'enseignement renforcé en langue est-elle proposée ? Des dispositifs de renforcement linguistique et culturel (atelier Europe, etc.) sont-ils mis en place ? Des enseignements en français langue étrangère sont-ils proposés ? Des assistants de langues vivantes étrangères, des volontaires civiques européens, des volontaires allemands (programme OFAJ), des étudiants ou/et des enseignants d'origine étrangère interviennent-ils ? Les enseignants sont-ils encouragés à passer la certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou dans le cadre des enseignements en langue (DNL) ?

Les élèves sont-ils invités à utiliser les langues étrangères en dehors des cours de langue vivante. Les enseignants mettent-ils à profit leurs compétences linguistiques et interculturelles dans le cadre des enseignements et des projets ? La réflexion globale sur la généralisation des espaces d'apprentissages pour et par les langues favorise-t-elle la reconnaissance de toutes les langues et cultures et l'inclusion de tous ?

L'établissement propose-t-il une offre d'enseignement plurilingue ou a-t-il mis en place des classes avec des enseignements disciplinaires / des ateliers en langue étrangère ? Combien d'élèves sont concernés ? Combien d'enseignants ?

Les personnels se forment-ils en langues (Mobilangues 1er degré, cours structurés avec Erasmus +, cours animés par un enseignant, par un assistant, un volontaire ou un intervenant extérieur ? Inscription autonome ou en groupe à des cours en ligne ou via des applications ? Combien de personnels sont concernés ? Des assistants, volontaires européens ou autres intervenants extérieurs interviennent-ils auprès des élèves ? Combien ? Combien d'élèves sont concernés ?

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# FICHE 5 : Mobilités des personnels éducatifs

## *PRINCIPAUX ENJEUX*

L'engagement des personnels de l'établissement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel visant l'ouverture internationale et linguistique est-il valorisé (stages d'observation, formations, certifications) ? Les mobilités individuelles de personnels vers l'étranger sont-elles encouragées et servent-elles l'échange de pratiques et l'innovation pédagogique ? L'accueil de délégations/personnels étrangers est-il impulsé pour faire entrer l'international dans l'établissement scolaire ? Ces mobilités sont-elles reconnues et valorisées ?

## GUIDE POUR LA REDACTION

Décrivez de manière détaillée le/les public(s) visé(s) / concerné(s) par la mobilité.

Pouvez-vous préciser les besoins de formation et démontrer l'adéquation avec votre projet d'établissement ?

Comment informez-vous les personnels des dispositifs existants de mobilité ?

Comment valorisez-vous l'engagement des personnels de l'établissement dans leur démarche individuelle et / ou collective de développement professionnel (Europass, PPCR etc.)?

## INDICATEURS

Indicateurs chiffrés possibles : nombre de personnels partis en mobilité, profils, objectifs, dates et lieux de mobilité, nombre de certifications et/ou projets, et/ou partenariats mis en place suite à ces mobilités. Autres impacts ?

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# FICHE 6 : Actions pédagogiques et interculturelles européennes

## PRINCIPAUX ENJEUX

L'ouverture à l'international constitue-t-elle un outil d'éducation global agissant sur le climat scolaire et/ou la citoyenneté européenne ? L'organisation de et/ou la participation à des actions éducatives à dimension européenne et internationale est-elle développée : fêtes de pays européens, journée de l'Europe, journée franco-allemande, journée européenne des langues, Erasmus Days, festival des solidarités, semaine des langues, années croisées, etc. ? L'établissement met-il en place des actions qui visent à sensibiliser à la citoyenneté européenne et à développer l'interculturalité pour les élèves et les personnels : club Europe, atelier de conversation, eTwinning, Tandems Solidaires etc. ? L'accueil d'intervenants d'autres pays, parents d'origine étrangère ou d'institutions européennes et internationales est-il développé ? La communauté éducative ainsi que les partenaires (associations, parents d'élèves, collectivités, etc.) sont-ils impliqués ? L'établissement contribue-t-il au rayonnement d'actions européennes et internationales à l'échelle de son réseau et/ou de son territoire ?

## GUIDE POUR LA REDACTION

Présentez les actions mises en œuvre, les partenaires impliqués, les dates, le nombre d'élèves et de personnels impliqués. Les élèves sont-ils impliqués dans l'organisation ? Si oui, de quelle manière ?

ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# FICHE 7 : Mobilités des élèves

## PRINCIPAUX ENJEUX

L'établissement organise-t-il régulièrement des échanges scolaires physiques et/ou virtuels (ex : eTwinning) reposant sur un projet, le plus souvent dans le cadre d'un partenariat ? Dans le cadre de ce projet, des activités sont-elles organisées avec le partenaire étranger avant, pendant et après la mobilité ? Des actions de mobilités scolaires d'élèves sortantes et entrantes, en Europe et à l'international sont-elles mises en place par l'établissement dans la mesure où les conditions le permettent : - mobilités d'élèves vers l'Europe ou l'international ; - accueil de groupes d'élèves étrangers ? Des mobilités virtuelles sont-elles mises en place pour tous les élèves dans le cadre de projets communs avec le partenaire étranger ? Les compétences acquises lors de ces projets d'échanges sont-elles reconnues et valorisées (Europass, attestation, bulletin et livret scolaires, etc.) ?

## GUIDE POUR LA REDACTION

Présentez les projets virtuels mis en place avec vos partenaires étrangers ? Thématiques ? Quels supports ? Dates ? Pays partenaires ? Classes concernées ? Combien d'élèves et d'enseignants concernés ?

Présentez les échanges et voyages scolaires mis en place dans votre établissement (nombre d'élèves, niveaux et classes concernées, thématique de travail (développement durable, histoire, culture, inclusion etc.). Avec quels pays ? Quelle durée ?

Ces mobilités sont-elles organisées par l'établissement ou par un partenaire extérieur ? Quelle formation interculturelle est proposée ? Cette préparation est-elle organisée par l'établissement ou par un partenaire extérieur ?

Comment ces projets d'échanges sont-ils valorisés ? (Information aux parents, à la communauté scolaire, bulletin de l'élève, Europass, etc.)

## INDICATEURS

Indicateurs chiffrés possibles : combien d'élèves sont concernés par ces projets chaque année ? Quels niveaux ? Combien d'élèves étrangers accueillez-vous par an ? (Échanges physiques).